

MISSION DÉLICATE

Histoires autour de la diplomatie suisse

Landesmuseum Zurich, 16 mai – 16 septembre 2007

HISTOIRE DE LA DIPLOMATIE SUISSE

Les débuts de la diplomatie suisse sont révélateurs des us et coutumes d'un petit État républicain : alors qu'au XVII^e siècle les pays voisins entretiennent à l'étranger des représentations où se manifeste un appareil pompeux, la Confédération helvétique envoie le bourgmestre de Bâle négocier la séparation d'avec le Saint Empire romain germanique et la souveraineté du pays, soit la mission diplomatique la plus importante de sa jeune histoire, et cette mission est couronnée de succès. Les Suisses entretenaient d'importantes relations commerciales avec la France absolutiste dans le même esprit d'économie. Le premier ambassadeur officiel est envoyé à Paris au début de la République helvétique (1798) ; et à la fin de la période napoléonienne, une délégation suisse, dont les membres s'étaient eux aussi improvisés diplomates, réussit à faire reconnaître l'indépendance et la « neutralité perpétuelle » du pays au Congrès de Vienne en 1815.

Au XIX^e siècle, l'exode par vagues successives des Suisses chassés du pays par la pauvreté rend impérieuse la nécessité de développer un réseau de consulats dirigés par des consuls honoraires. Le Département politique fédéral (DPF) naît en même temps que l'Etat fédéral en 1848. Dans un premier temps, on ne veut pas entendre parler de diplomates de carrière ; c'est un statut inconciliable avec les vertus républicaines et les principes démocratiques. Progressivement, et malgré les résistances venues notamment de Suisse alémanique, on réussit à recruter de jeunes diplomates et à établir quelques représentations à l'étranger. En raison de son indépendance, mais aussi grâce aux libertés publiques que sont la liberté de religion, de la presse ou du lieu de résidence, la Suisse devient durant la seconde moitié du XIX^e siècle le siège d'importantes organisations internationales et le lieu où se tiennent les conférences internationales. En 1863, Henri Dunant fonde le Comité international de la Croix rouge (CICR). La ville de Genève commence à acquérir son importance internationale et le Département politique à offrir ses « bons offices », par exemple en tant que tribunal arbitral après la guerre de sécession américaine, ou comme médiateur après la guerre franco-allemande de 1870-71. Ce sont là les débuts de la diplomatie suisse de carrière. La Suisse se fait une réputation internationale de pays ouvert, oeuvrant pour des idéaux élevés et désintéressés.

Au XX^e siècle, époque marquée par les horreurs de deux guerres mondiales, la diplomatie suisse est en posture délicate du fait même de sa neutralité. Durant la longue période du Conseiller fédéral Motta, la Suisse renforce à nouveau ses relations diplomatiques et adhère en 1920 à la Société des Nations, non sans avoir fait expressément reconnaître sa neutralité. Le rôle des diplomates est particulièrement malaisé pendant la Seconde Guerre mondiale : la Suisse se charge de plus de 219 mandats de puissance protectrice et représente dans beaucoup de pays les intérêts des différentes parties en conflit. Citons à titre d'exemple deux diplomates dont l'action offre un parfait contraste : Carl Lutz, vice-consul à Budapest et Hans Fröhlicher, ambassadeur à Berlin.

Le ministre des affaires étrangères et conseiller fédéral Max Petitpierre est bien obligé de constater après la guerre que la Suisse n'a plus d'amis parmi les vainqueurs. Il initie une politique étrangère placée sous la devise « neutralité et solidarité ». Le vent tourne, la période comprise entre 1950 et 1990 est au contraire la plus riche en succès de la diplomatie : en effet, un monde divisé en blocs a besoin des « bons offices » de la Suisse ; l'activité d'un petit Etat neutre est même indispensable. C'est à cette période que la diplomatie perd enfin l'image de la perruque poudrée qui lui était attachée : elle se consacre davantage au fonds, elle se professionnalise et se démocratise.

Et de nos jours ? La fin de la Guerre froide, la désagrégation des blocs vont modifier encore le rôle de la diplomatie suisse ; d'autres États offrent leurs « bons offices » sur la scène diplomatique, la Norvège par exemple, et disputent à la Suisse son rôle de médiatrice. Quel sera le rôle dévolu à la diplomatie aujourd'hui et demain est une des questions dont traitera l'exposition du Musée national : à une table opulemment garnie, au milieu de la salle d'honneur.